



Rachat immobilier à son ex femme

Par **equi_old**, le **20/12/2007** à **12:43**

je me sépare avec ma compagne. Nous avons acheté une maison il y a quelques années en Alsace, en s'engageant pour moitié sur le crédit. Seul détail, j'ai acheté seul le terrain. J'envisage de racheter la maison et donc de verser ce que je dois à ma compagne, sachant que l'immobilier a fortement grimpé depuis et que le bien sera donc évalué par rapport à sa valeur actuelle. Mais une interrogation subsiste. Si l'acquisition s'était faite à deux, en revanche j'avais payé seul le terrain à l'époque, pour une somme modique Hors aujourd'hui il se trouve que ce n'est pas tant notre habitation qui a pris de la valeur que le terrain sur lequel elle se trouve, dont la valeur a triplé
Cela aussi sera-t-il considéré lors du rachat, c'est à dire, devrai-je déduire environ 30.000 euros ou 100.000 euros de la totalité de la valeur du bien ?